



COMMUNIQUE DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE

NOUS NE LACHONS RIEN : LA RESISTANCE COLLECTIVE SE POURSUIT pour l'abrogation de la réforme des collèges :

TOUS EN GREVE LE JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016

Les syndicats de l'Enseignement du second degré de l'académie de Grenoble, SNES / SNEP/ SNFOLC / SNETAA FO / CGT EDUC' ACTION / SUD, réunis ce 05/ 09/ 16, constatent que les conditions d'une rentrée sereine ne sont pas réunies et qu'aucune amélioration n'est à attendre avec cette réforme.

Ce qui était inacceptable depuis le 19 mai 2015 ne l'est pas davantage à cette rentrée : la réforme des collèges reste massivement rejetée dans les établissements, et ce n'est pas le passage en force imposé par la Ministre, isolée et autoritaire, qui modifiera la volonté de rejet maintes fois exprimée.

Les syndicats de l'Enseignement du second degré de l'académie de Grenoble, SNES / SNEP/ SNFOLC / SNETAA FO / CGT EDUC' ACTION / SUD, appellent tous les collègues à :

- se réunir dans les établissements, en HMI ou AG, pour débattre et définir collectivement la forme de leur opposition aux dispositifs de la réforme des collèges qu'ils jugent inefficace, voire nuisible
- à préciser et à médiatiser les conditions concrètes de cette rentrée : emploi du temps éclaté, effectifs alourdis dans les classes, changement brutal des programmes dans les 4 niveaux sans formation, absence de manuels scolaires, surcharge de travail pour les personnels et mise en concurrence accrue des établissements et des projets pédagogiques, diminution des heures disciplinaires en particulier en langues vivantes et anciennes ...
- exiger la revalorisation de leurs salaires et pensions prenant en compte à minima les pertes subies depuis plus d'une vingtaine d'années. C'est vital si l'on veut endiguer la crise du recrutement dans le second degré : encore près de 3000 postes perdus aux concours de recrutement cette année !
- transmettre à leurs syndicats les conditions de mise en oeuvre de la réforme dans leur établissement, leurs prises de positions, leurs revendications précises ...

DANS LES LYCEES, cette réforme n'est pas sans conséquence : déjà cette année des postes et moyens d'enseignement ont été prélevés et transférés dans les collèges, augmentant d'autant le nombre des élèves dans les classes de la seconde à la terminale...

Les syndicats de l'Enseignement du second degré de l'académie de Grenoble constatent que, comme la loi travail imposée par le 49-3 qui dynamite les garanties collectives pour les travailleurs, la réforme des collèges dynamite l'accès à une culture et à des savoirs communs à tous en instaurant une autonomie sans moyens, sans contrôle et sans ambition au détriment de programmes et d'horaires nationaux identiques pour tous les élèves sur tout le territoire. Il y a donc rupture de l'égalité républicaine.

Nos revendications demeurent ! La Ministre doit y répondre !

GREVES et MANIFESTATIONS :

=====

■ **8 septembre : Manifestation avec rassemblement place de Verdun à Grenoble (départ à 14h00)**

(réservez votre place dans le bus commun en joignant un syndicat)

■ **15 septembre : Rassemblements dans les départements, pour l'abrogation de la loi travail** (appel interprofessionnel CGT/ FO/ FSU/ Solidaire/ UNEF/ UNL/ FIDL)